

**Analyse linguistique du technolecte des agriculteurs de l'ouest algérien
cas de la région de Mascara**

**Linguistic analysis of the technolect of farmers in western Algeria
the case of the Mascara region**

التحليل اللغوي لتكنولكت الفلاحين في غرب الجزائر: حالة منطقة معسكر

Benatta Fatima Zohra¹

Université Université Mohamed Ben Ahmed Oran²

Fatimaz06@yahoo.fr

تاريخ الوصول 2020/02/12 القبول 2020/10/08 النشر علي الخط 2021/03/15

Received 12/02/2020 Accepted 08/10/2020 Published online 15/03/2021

Résumé:

Dans cet article, on s'interroge sur les caractéristiques linguistiques du technolecte des fellahs utilisé pour dénommer les pièces de rechanges qui sont d'origine en français. Nous allons faire appel aux études faites par Leila Messaoudi. L'analyse des caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques de ce technolecte permettra de comprendre le processus de sa création et de sa mise en valeur sur le terrain ; c'est-à-dire dans les magasins des pièces de rechanges et dans le champ de travail des fellahs. En fait, l'objectif de notre travail de recherche est de démontrer le rapport intrinsèque entre les variations linguistiques et la communauté linguistique, et de mettre en évidence la possibilité de prendre en considération ce genre de technolecte par la société ; par les professionnels du domaine agricole : les mécaniciens et les commerçants des pièces de rechanges agricoles.

Mots-clés: technolecte, variations, agriculteurs, langue de spécialité.

Abstract:

In this article, we wonder about the linguistic characteristics of the fellah technolect used to name spare parts that are original in French. We are going to call upon the studies made by Leila Messaoudi which are at the bottom of the thesis of the technolects and take as ground the Maghreb community of which Algeria is a part. The analysis of the morphosyntactic and semantic characteristics of this technolect will allow us to understand the process of its creation and its development in the field; that is to say in the spare parts stores and in the fellahs' field of work. In fact, the objective of our research work is to demonstrate the intrinsic relationship between linguistic variations and the linguistic community, and to highlight the possibility of society taking this kind of technolect into consideration. Thus, mechanics, traders of agricultural spare parts, all repairers who train for this job will have an idea about this technolect and these different characteristics.

Keywords: technolect, language of specialty, farmers, variation

¹ - Auteur correspondant: Benatta Fatima Zohra

Email: Fatimaz06@yahoo.fr

ملخص: في هذه المقالة ، نشكك في الخصائص اللغوية لتقنية الفلاح المستخدمة في تسمية قطع الغيار الأصلية بالفرنسية. سوف نستعين بالدراسات التي أجرتها ليلى المسعودي في نهاية أطروحة التقنيات وتأخذ المجتمع المغربي الذي تنتمي إليه الجزائر. إن تحليل الخصائص التركيبية والدلالية لهذه التقنية سيسمح لنا بفهم عملية إنشائها وتطورها في المجال ؛ أي في متاجر قطع الغيار وفي مجال عمل الفلاحين. في الواقع ، الهدف من عملنا البحثي هو إظهار العلاقة الجوهرية بين الاختلافات اللغوية والمجتمع اللغوي ، وتسهيل الضوء على إمكانية أن يأخذ المجتمع هذا النوع من التقنيات في الاعتبار. وبالتالي ، سيكون لدى الميكانيكيين وتجار قطع الغيار الزراعية وجميع المصلحين الذين يتدربون لهذا العمل فكرة عن هذه التقنية وهذه الخصائص المختلفة..

الكلمات المفتاحية: تكنولوجيا والشكل والاختلاف ، الفلاح ، لغة التخصص.

1. Introduction:

En Algérie, le français est une langue extrêmement répandue avec 11 millions de locuteurs dont une minorité parle parfaitement cette langue alors qu'une majorité en emploie quelques mots ou quelques unités lexicales ou syntaxiques. Les termes empruntés à la langue française réfèrent souvent à des réalités ou des objets appartenant à des domaines différents tels que la société, l'économie, le commerce, la culture, le sport et dont les locuteurs algériens ne trouvent pas de désignations équivalentes dans leur langue maternelle.

Le commerce de pièces détachées agricoles est lié à la langue française. Pour dénommer les différentes parties de l'engin agricole et de ses pièces manquantes, le fellah ou les vendeurs se voient obligés de prononcer les noms en français et non pas en arabe. Par ailleurs, dans certains cas, ils choisissent un autre concept créatif pour désigner telle ou telle partie de l'engin agricole.

A cet effet, nous optons pour l'étude du langage émanant du contact du français langue soutenue académique et le langage des locuteurs exerçant le métier d'agriculteur. Cette nouvelle variété linguistique dévoile, instinctivement, une grande disparité avec la langue source. Naissant dans un milieu plurilingue, ces nouvelles variétés linguistiques techniques possèdent des propriétés linguistiques uniques. Pour pouvoir communiquer avec le commerçant, les propriétaires d'engins utilisent un technolecte propre à eux.

Ces productions langagières teintées et imagées de coloration locale ne sont pas encore exploitées. Il demeure intéressant de s'attaquer à ses terrains vierges, qui mettent à notre disposition un véritable potentiel de recherche. Une telle constatation a permis de formuler la problématique suivante : quelles sont les caractéristiques linguistiques du technolecte des fellahs et qu'elle interprétation sociolinguistique peut-on avancer par rapport à sa création ?

Pour répondre à ces questions nous avons collecté une liste de termes et expressions qui constituent le langage technique de nos informateurs. Nous avons effectué, d'abord, un entretien avec un commerçant, puis avec quelques agriculteurs pour pouvoir mettre en confrontation les termes appartenant à la langue soutenue et ceux prononcés par les agriculteurs.

Dans cet article, nous allons d'abord justifier le choix du concept technolecte. Nous allons faire appel aux travaux de Leila Messaoudi qui servent, selon nous, comme un outil d'analyse pertinent du fait que ces travaux contribuent à apporter une définition précise de technolecte et de son

rapport avec une langue de spécialité. Ensuite, nous proposerons une analyse morphosyntaxique et sémantique des unités *technolectales* collectées.

2. Technolecte

La notion de technolecte apparaît en sociolinguistique dans les années quatre-vingt du siècle dernier. Selon le dictionnaire électronique Ortolang (consulté le 10/10/2018), ce terme est composé du préfixe « techno -» du grec « tekhnê « art, métier », entrant dans la construction de mots où il désigne une relation à un domaine technique » et que les linguistes ont remonté à la racine indo-européenne, teks (« tisser » ou « fabriquer »). Quant à la deuxième composante, il s'agit du suffixe-lecte, « ensemble de traits linguistiques différenciés constituant une structure, il vient prendre place logiquement dans le paradigme : dialecte, interlecte, idiolecte, sociolecte, etc.

En fait, ces explications attribuent au terme Technolecte la signification de « langue de spécialité ou de langue technique ». Néanmoins, ces éclaircissements ne sont pas suffisants pour comprendre le sens réel de cette notion, d'autres bases théoriques sont à interpellier. Ainsi, les travaux de Claude Hagège et Leila Messaoudi sur les technolectes apportent beaucoup plus de précisions via ses caractéristiques définitoires.

La notion de technolecte est née dans les années 80 avec les travaux de Claude Hagège (1982) qui en propose la définition suivante:

« un ensemble de désignations spécifiques d'un certain domaine de l'activité humaine : sciences et leurs applications. (Par ex. biologie et médecine, chimie et pharmacopée...), arts, vie politique et administrative, économique et sociale... » ... le technolecte est constitué de termes qui doivent posséder idéalement les propriétés suivantes : être normalisés (...); n'être pas connotés (...); être monosémiques (...) » (Cité par Messaoudi, 2003 :17)

En effet, cette définition citée par Leila Messaoudi (2003) indique une seule idée : le mot technolecte désigne une langue scientifique dont les mots ou les termes sont monosémiques, dénotés et non pas polysémiques ; *une qualité propre à d'autres disciplines telle que la littérature et la poésie*. Pour indiquer les domaines auxquels appartiennent les technolectes, Leila Messaoudi (2003) élargit la signification du technolecte et lui attribue un caractère d'universalité comme celui du langage. Ainsi, elle précise que :

« Les technolectes sont conçus comme des ensembles langagiers spécifiques, propres à des domaines qui renvoient aux sphères de l'activité humaine. Ils peuvent caractériser une situation ordinaire de la vie quotidienne ou spécialisée, dans un laboratoire, une salle de cours, un atelier de mécanique automobile, une clinique, un tribunal, etc. »

Ceci dit, les domaines des technolectes touchent toutes les situations de communication, où il s'agit d'un message linguistique émis par un locuteur vers un interlocuteur particulier. Ce qui est essentiel dans cette définition est que même dans les situations ordinaires, on peut parler d'un technolecte.

Cependant, au fil des années, la conception du technolecte a embrassé d'autres dimensions. La définition proposée par Claude Hagège (1982) relie la notion de technolecte à deux termes qui lui

sont proches : terminologie et jargon. Cependant, d'après Leila Messaoudi (2003 : 134), le technolecte embrasse d'autres aspects de la langue et s'étend aux structures phrastiques. Elle insiste sur le fait qu'il ne faut pas limiter le technolecte à un jargon ou une terminologie qui peuvent en faire partie comme cela est indiqué dans le passage suivant :

« Rappelons que le technolecte n'est pas synonyme de terminologie ou de jargon. Il les contient et ne peut être réduit au seul niveau lexical. Il englobe aussi des usages discursifs, caractéristiques des textes spécialisés. Le technolecte est conçu comme un ensemble d'usages lexicaux et discursifs, propres à une sphère de l'activité humaine. Ainsi, les productions écrites et orales, englobant la terminologie savante, les textes de haute scientificité mais aussi le vocabulaire banalisé et la terminologie populaire viendront se ranger dans le technolecte »

De ce fait, un technolecte n'est pas forcément une langue de spécialité ou langue spécialisée (Gaudin. F, 1996) même si les deux concepts demeurent parfois synonymes. C'est « *Un savoir-dire verbalisant, par tout procédé, un savoir linguistique adéquat, un savoir ou un savoir-faire* » (Leila Messaoudi, 2013 : 1).

3. Technolecte et langue de spécialité

Il a fallu plusieurs débats pour définir les deux concepts ; certains peuvent les concevoir comme des synonymes d'autre non. Ils ont des caractéristiques communes mais aussi différentes. Dans l'article « *Langue de spécialité et technolectes, quelles relations ?* » Leila Messaoudi (2010) tranche à ce sujet et évoque quelques paramètres qui expliquent la différence entre les deux vocables :

« La langue spécialisée, est utilisée pour servir à la communication entre spécialistes de tel ou de tel domaine scientifique ou technique, le plus souvent en situation professionnelle :

- *Une langue spécialisée ne constitue pas une langue à part : elle utilise les ressources (morphologiques, syntaxiques, lexicales) des langues communes pour l'expression spécialisée de tel de tel ou de tel domaine de l'activité humaine. [...].*

- *Elle ne se réduit pas au jargon ou à la terminologie (Messaoudi 1990 ; 2003 ; Lerat 1994) : elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée ;*

- *Le degré de technicité dans la formulation des variables selon les besoins de la communication, qui va de la haute technicité à la vulgarisation, en passant par la banalisation ;*

- *Les langues spécialisées imposent de donner la priorité à la linguistique de l'écrit, en élargissant la notion de « plurisystème graphique » (Lerat 1994 :29). L'usage d'alphabets différents (grec ou latin, par exemple) permet de distinguer des notions ou des objets. [...].*

- *L'avis du spécialiste du domaine est l'ultime recours pour valider le caractère spécialisé ou non d'un énoncé, d'un terme [...]. »*

Donc, une langue de spécialité est la langue des spécialistes et des professionnels, elle est concrétisée par des textes. C'est la langue de la science et de la technologie. Ce n'est pas le cas du technolecte qui émane plutôt des interactions orales dans des situations académiques et ordinaires. C'est ainsi que Leila Messaoudi (ibidem) insiste sur le fait que :

« [...] le terme de technolecte revêt un caractère générique et présente l'avantage d'englober tous les usages linguistiques des domaines spécialisés, qu'ils soient normalisés ou non, écrits ou oraux, savants ou populaires, traditionnels ou modernes, techniques, scientifiques ou technologiques »

Ceci dit, nous considérons, dès lors, que le technolecte à un sens global, il peut désigner un code spécialisé normalisé et peut aussi désigner un code spécialisé non normalisé.

Après ce survol de rapprochement notionnel, on arrive à dire que le langage utilisé par les fellahs est défini comme étant un technolecte composé de variations linguistiques différentes au niveau phonologique, morphosyntaxique et sémantique, par rapport à leurs équivalentes dans la langue source, le Français.

4. Présentation du corpus

4.1 Contexte sociolinguistique

Les fellahs, nos informateurs sont issus d'un milieu rural. Ils sont le plus souvent des gens qui ne savent ni lire ni écrire. Leur savoir du domaine des pièces de rechange provient de leur expérience personnelle avec les engins agricoles ou de leur interprétation personnelle des formes de ces pièces de rechange. Ce qui fait que le code linguistique qu'ils utilisent est considéré comme une langue spécifique sur le plan morphologique, phonétique, syntaxique, lexicale et sémantique. Cependant, cela ne nie pas le fait que les agriculteurs, en dépit de leur ignorance linguistique, sont des professionnels qui exercent un métier à multiples facettes. Il est à la fois technique mais aussi demandant certaines compétences de gestion. Maîtriser la langue française ou non ne représente pas une vraie entrave dans leur quotidien, car ils vivent dans un entourage où on n'a pas besoin de la langue française pour pouvoir travailler, vendre et acheter ou d'une façon générale communiquer. Donc, le contexte sociolinguistique dans lequel vivent les fellahs ne favorise pas l'utilisation de la langue française. Par ailleurs, leur intelligence, leur compétence, et leur expérience peut les aider à créer, un code, un technolecte qui peut les lier au monde extérieur ; c'est-à-dire les magasins des produits agricoles.

4.2 Source et contenu du corpus

Après un entretien effectué avec les informateurs (fellahs et commerçants) Notre avons pu constituer un corpus pertinent composé de plusieurs termes appartenant à la langue française et à l'arabe classique ou dialectal. Les leurs équivalents corrects de certains termes ont été fournis par un commerçant spécialiste dans le domaine d'engins agricoles. Nous proposant le tableau suivant pour les classer :

Tableau n°1 : le corpus

Langue de spécialité	Technolecte des fellahs
garniture de frein	louha taa freine
palier excentrique	el wasswassa
Attelages	Arbat
Condensateur	Ldjarou
Laboureuse	Matdhmad, mihra
Filtre à air	el ouche
palier excentrique	T bassa
Serpentin (radiateur d'huile)	Lhnache
Courroie hexagonale	Couroie taa lfaa
Grille cylindrique	El ghorbale
Une partie du mihrat	karkabou
tête de vérin	Kabous
Coussin de suspension	Koursi
Palier d'arbre	Tennisa
Col de joint	cola taa joint,
Barre de direction	barra taa draridj
Collecteur échappement	Chatma
Batterie	Lbatrie
Rotule de direction gauche	Rotula

5. Analyse du corpus

5.1 Analyse morphosyntaxique

La troncation et l'abréviation sont les deux procédés formels les plus fréquemment utilisés. Ainsi, les fellahs utilisent le terme « rotula » au lieu de « rotule de direction », et utilisent aussi « elmachoir » à la place de « mâchoire de frein ». On voit, avec de tels exemples ce que peut signifier la fonction « économique » du langage. *Une mise en mot brève synthétique et univoque pour les participants au fait de la pratique et du parler du domaine qui les réunissent* (Marc Sourdou, 2011 : 3)

Il y a certains écarts par rapport au genre. En arabe classique, on a les mots définis et indéfinis. Les mots définis (soit masculins soit féminins) prennent un al (lam Tah'rif), ce dernier est soudé avec le nom sans prendre en considération la notion du genre. Il est l'équivalent des articles définis le, la et les. Alors que l'effacement de cette marque de définition « al » caractérise le mot indéfini, c'est l'équivalent des articles indéfinis un, une, et des. Le genre et le nombre en arabe dialectal ne sont pas marqués par des articles mais par des marques mises à la fin du mot. Les emprunts français subissent une adaptation au niveau du genre. Les déterminants le, la et les sont remplacés par le lexème « al » en arabe.

La seule marque du féminin en arabe est la ta marbouta تاء التانيث à la fin du mot, c'est l'équivalent d'un « T » en français. En arabe dialectal, on ne prononce pas cette marque, elle est remplacée par une fatha, l'équivalent d'un « a » en français, cette marque doit être à la fin du mot. Les mots empruntés à la langue française s'adaptent au genre des mots de l'arabe dialectal. Les mots français féminins prennent un « a » à la fin alors que les mots masculins gardent leurs formes. Par exemple le fellah dit [cɔla] pour une colle ou [alcɔla] au lieu de « la colle ».

Les mots masculins ne prennent aucune marque à la fin, sauf l'ajout ou l'absence d'un « al » au début : [tambur] ou [attambur] pour un tambour ou le tambour. Le locuteur issu d'un milieu rural choisit la prononciation la plus facile, [attambur] est plus facile à prononcer que [eltambur]. Cela a un rapport avec ce qu'on appelle, en arabe, [afada]. Comme en français, en arabe, on peut renforcer une consonne quelconque. Il indique ce renforcement à l'aide du signe " " «shadda». Ce terme qui correspond à la «gémation» ne modifie pas la nature propre des consonnes, mais prolonge seulement leur tenue» (Cantineau, 1960: 25). Ce signe prolonge la durée d'une articulation consonantique «environ de moitié et en augmente l'intensité » (Dubois, 1973: 225).

L'arabe dialectal est un langage dur, qui se base sur la gémation au lieu de dire le tambour, on appuie sur le point de la langue pour dire [attambur], tout en ajoutant le « a ». Ce choix indique le fait que nos informateurs sont toujours à la recherche du relâchement articulaire même si cela affecte la prononciation, la morphologie ou la syntaxe du mot ou de la séquence prononcés.

D'autres écarts ont un rapport avec l'emploi de la proposition [taɛ] comme dans l'exemple [lcola taɛ jwɛ] pour « la Cole de joint ».

[taɛ] est un mot appartenant au dialecte arabe, il signifie « de ». Les habitants de l'ouest algérien ont l'habitude d'associer ce terme avec tous les noms d'objet formant ainsi un complément de nom pour déterminer soit la qualité, soit la matière, soit l'appartenance ou la provenance d'un lieu comme dans les exemples suivants: [almotur taɛ lma], [vista taɛ souf], [taɛ nas], [trɛ taɛ dzajer] .

5.2 L'emprunt à l'arabe dialectal

L'emprunt constitue, selon la formule de J. - F. Sablayrolles (2003 : 18) un procédé universel d'enrichissement des langues. On emprunte des mots et on apporte une nouvelle réalité concrète ou abstraite et des fois on ajoute un nouveau sens. *C'est aussi l'apparition d'une nouvelle unité lexicale, c'est un événement linguistique qui surgit à un moment donné, dans des circonstances données* (J-F. Sablayrolles, 2008 :2). L'emprunt est donc, un enrichissement d'une langue, qui consiste à prêter une dénomination pour un usage linguistique particulier avec une nouvelle réalité concrète ou abstraite. Les emprunts internes, sont ceux qui nous intéressent le plus, qui sont réalisés de façon souvent multidirectionnelle à l'intérieur d'un système linguistique donné dialecte, idiolecte, sociolecte, technololecte, etc. C'est l'emprunt de la langue à elle-même. Ainsi, un vocabulaire spécialisé peut emprunter au vocabulaire commun, et réciproquement, ou à un autre vocabulaire spécialisé.

Du point de vue diachronique, on observe une évolution dans ces intégrations qui marquent sans doute une volonté réelle de la part de nos informateurs de manifester nettement et d'assumer leur identité culturelle et linguistique. Ils sont heureux de retrouver, à travers les mots de ce technolecte, des émotions, des idées, des images, et des habitudes spécifiques qui appartiennent à leur environnement immédiat, qui est la nature et la maison. C'est ce que démontre les propos d'Alain Rey (1993 : 8) quand il dit que *le lexique forme avec les terminologies le point d'articulation entre langage, vision du monde et appréhension du réel*. Dans notre corpus, ces emprunts sont d'un nombre considérable. Ils sont le plus souvent proches du milieu socioculturel des fellahs. Ils proviennent pour la plupart, du parler mascarien et de l'arabe classique et rarement adapté au français.

Ainsi, on trouve soit des expressions soit un terme particulier désignant la pièce de rechange. Par exemple, pour parler d'« un lève vitre », les fellahs utilisent l'expression « lboutona ta zdaj », et pour dire « lave glace », on utilise plutôt « lbezat taa alma ». Dans la première expression, il s'agit de préciser une partie de l'engin agricole, « lboutouna », « un bouton » qui aide à soulever les vitres. Dans la deuxième expression, on précise la matière des vitres, on ajoute la préposition « taa » (qui signifie « en ») de l'arabe dialectal, et le mot « zdaj » qui provient de l'arabe classique « zoujaj » et qui signifie la matière avec laquelle on a construit cet objet. Ce qui est à remarquer est que l'expression en français précise le fonctionnement de la pièce de rechange, tandis que l'expression utilisée dans le technolecte des fellahs indique plutôt les parties constitutives de la pièce de rechange.

Par ailleurs, la troisième expression « lbazate taa maa » fait plutôt référence au fonctionnement de l'objet demandé et la matière du contenu liquide. « Lbazat », est un mot emprunté au parler mascarien, un pulvérisateur. Puisque il y en a plusieurs types, le fellah ajoute la préposition « taa » et le nom « lma », un mot emprunté à l'arabe classique, et précise qu'il s'agit d'un pulvérisateur d'eau. En grammaire, on appelle cette expression le complément de nom.

5.3 Analyse sémantique

La néologie sémantique consiste en la création d'une acception nouvelle pour une unité lexicale déjà existante. L'évolution sémantique des mots peut être ramenée à différentes causes : historique, sociale, culturelle, linguistique et psychologique. Les mots changent en fonction du changement de leurs référents. Les lexies qui suivront sont de bons exemples. Certains procédés peuvent expliquer l'origine de ces termes utilisés dans le technolecte des fellahs comme le glissement de sens.

Plusieurs unités tirées de notre corpus sont employées par les agriculteurs avec un sens nouveau, conséquence d'un glissement sémantique qui peut avoir une origine métaphorique ou métonymique. Dans le cas de la métaphore, on considère les mots utilisés comme des comparaisons sans outil de comparaison. Les fellahs rapprochent deux mondes, deux univers de discours qui n'ont pas forcément des points communs dans le quotidien le plus trivial comme nous le constatons dans les exemples suivants :

- [alzarw]= (chiot): désigne un condensateur qui se situe auprès de la bobine électrique qui représente la mère (la chienne). Dans le monde animal, [alzarw], suit toujours la chienne.
- [alɛuʃe]=(le nid) : un mot qui appartient à l'arabe classique et dialectal désigne le filtre à air, le mot qui signifie le nid renvoie au monde animal
- [alhnaʃe], [alfa](le serpent en français) désignent successivement le radiateur d'huile et la courroie.
- [kabus], un pistolet en français, renvoie à la tête de vélin, [alkabus] une petite arme qui renvoie à la tuerie et au crime.

Dans le cas de la métonymie, fréquemment le résultat d'une ellipse, d'un raccourcissement d'un ensemble plus long... etc. on cite les exemples suivants : « korsi » désigne « le coussin de suspension », « tennisa » désigne l'ensemble « palier d'arbre » mais dans un sens métaphorique, on compare cette pièce de rechange à une raclette de tennis. Le mot [sabha] qui appartient au monde des valeurs religieuses désigne une « butée à rouleau conique ».

Le mot [tbasa] qui signifie en arabe dialectal « les assiettes » désigne « flasque de rotule ». Le terme [rorbɛl] qui veut dire le tamis en français désigne « une grille cylindrique à rainure ». Tous ces signifiants existent dans le vécu du fellah, ce sont des outils nécessaires dans une cuisine ou dans une maison.

D'autres exemples pertinents ont été repérés, ce sont des termes qui proviennent de la culture du fellah. Ils appartiennent à son identité socioculturelle. Le terme « karkabou » est utilisé pour désigner une partie d'une charrue à labour. Ce mot est emprunté à l'arabe dialectal. C'est un nom de groupe de musiciens traditionnel populaire dans notre région et presque dans toute l'Algérie. En fait, le fellah fait référence au son et la forme des « qerqebes », l'instrument de musique de percussions idiophones de base pour ce groupe, pour désigner cette pièce de rechange qui lui ressemble.

Aussi pour parler d'une laboureuse, on a choisi le terme « madhmad », qui signifie en arabe classique « midhmadatoune », un tronc d'arbre avec deux trous sur les extrémités et qu'on met sur les cous des taureaux. En effet, Le mot « madhmad » renvoie au labour, une technique de travail du sol, ou plus précisément de la couche arable d'un champ cultivé, généralement effectuée avec une charrue, qui consiste à l'ouvrir à une certaine profondeur, à la retourner, avant de l'ensemencer ou de la planter. Donc, madhmad est la traduction réelle d'une laboureuse ; on garde le sens d'origine de l'objet désigné

Enfin, nous avons relevé deux termes empruntés à l'arabe classique :

« elwasswassa » et « rbat ». Le premier mot est employé pour désigner le « palier excentrique », qui fonctionne avec un roulement tremblant. Donc, c'est le fonctionnement de la pièce de rechange qui inspire le fellah. Il choisit ce terme « elwaswassa » du fait de sa signification abstraite dans la culture arabe. En dépit de son sens religieux, cette voix intérieure qui pousse les êtres humains à commettre des péchés, le fellah fait référence plutôt au sens du mouvement répété

autour d'un point équilibré. Donc, le choix de ce mot est lié à la représentation mentale que possède le fellah par rapport à cette pièce de rechange.

Et rbat, désigne « l'attelage » ; les deux termes représentent un lien entre deux parties, un sens dénotatif ordinaire, simple.

Après cette analyse, nous pouvons dire que le technoclecte des agriculteurs est plein d'exemples imagés, pittoresques. Pour échapper à une langue technique, à cause d'illettrisme, nos informateurs font appel à la création en empruntant du réel vécu des termes faciles à prononcer.

Ces mots qui n'ont pas de rapport avec le domaine des pièces de rechange agricoles ont pris un sens particulier dans le technoclecte des agriculteurs.

6. Interprétation sociolinguistique et culturelle

D'une manière générale, il est à considérer que le technoclecte des agriculteurs est un ensemble de termes empruntés à l'arabe dialectal et classique soit avec un sens dénotatif soit avec un sens connotatif, métaphorique. L'emprunt correspond au besoin de l'échange, à la difficulté de communication, et à la nécessité d'un code nouveau, d'un technoclecte commun entre les agriculteurs, les vendeurs et les mécaniciens. Ce code est créé à partir de l'imaginaire particulier des agriculteurs qui s'inspirent du vécu le plus proche : la maison, les animaux, la terre et la religion. Ce sont les éléments constitutifs de leur culture et de leur savoir. Le contexte de jaillissement des technoclectes est déterminant.

Cette analyse nous a permis d'étudier de plus près la composante ludique du technoclecte et la grande liberté qui le caractérise. Nous avons mis en évidence sa relative instabilité et son rapport avec les besoins du groupe social, libéré des contraintes normatives des technoclectes savants.

Nous avons déduit, aussi, qu'emprunter signifie jouer (Marc Sourdou, 2011) avec la langue pour comprendre et se faire comprendre, pour s'intégrer dans une situation de communication. En d'autres termes, ces variétés linguistiques utilisées par les fellahs propriétaires d'engins agricoles ne sont pas créés pour exclure une autre langue mais pour enrichir leur univers discursif et assurer une intercompréhension entre les interactants du domaine agricole.

7. Conclusion

Notre présente contribution avait pour but de montrer les caractéristiques linguistiques du technoclecte des agriculteurs de l'ouest algérien. Nous avons constaté que l'analyse sémantique et morphosyntaxique ainsi présentées permettent de déceler des liens bridés, compliqués entre le contexte social et la situation de communication car c'est le contexte qui nous a permis de construire un sens et d'apporter une interprétation convaincante de l'emploi de tel ou tel terme arabe ou français. Chaque unité technoclectale représente une difficulté ambiguë dans le domaine de la sociolinguistique. Car selon Leila Messaoudi (2002 : 22)

« Le technoclecte n'a ainsi recours qu'aux ressources linguistiques qui garantissent une communication optimale. La dérivation est préférée à la composition. Les unités simples sont préférées aux unités complexes. L'emprunt intégré est plus transparent que le néologisme

phraséologique. Il serait souhaitable d'en tirer des enseignements pour l'apprentissage en milieu professionnel. »

En fait, le technolecte des agriculteurs de l'ouest algérien est l'un des technolectes les plus ordinaires, il représente un code parmi d'autres qui possèdent des particularités et des traits distinctifs différents. Les fellahs de l'est, par exemple, n'auront pas, le même technolecte. L'origine géographique façonne, paradoxalement, le profil sociolinguistique et par conséquent, détermine sa langue. Les unités utilisées dans ces technolectes puisent dans les ressources linguistiques des fellahs. Elles sont plus simples et plus transparentes et peuvent renforcer les échanges économiques. Mettre en valeur ces technolectes, qui restent sous silence, dans la formation des professionnels favorise une meilleure connaissance du domaine auquel ils seront confrontés.

8. Bibliographie

- Cantineau, J (1960), Etudes de linguistique arabe, Klincksieck, Paris.
- Hagège, Claude (1982), Voies et destins de l'action humaine sur les langues, In : Claude Hagège et Istvan Fodor, dir. La réforme des langues, histoire et avenir, Buske, 11-67, Hambourg.
- Dubois, J (1973), Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris.
- Gaudin, F (1996), Review of [Lerat, Pierre (1995) : *Les langues spécialisées*, coll. "Linguistique nouvelle", PUF, Paris, 201 p. Meta, 41 (1), 172–174. <https://doi.org/10.7202/002817ar>, consulté le 16/4/2017.
- Jean-François Sablayrolles, Christine Jacquet-Pfau (2008), Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements. Neologica : revue internationale de la néologie, Garnier, Paris. Pp.19-38. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00411342/document>, consulté le 2/3/2020.
- Lerat, Pierre (1994), Les langues spécialisées, PUF, Paris.
- Messaoudi Leila (2002), « *Le technolecte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc* », éditions de la Maison des sciences de l'homme, « *Langage et société* », volume 1 n° 99, pages 53 à 75.
- Messaoudi. L (2003), *Etudes sociolinguistiques*, Rabat, Okad, p. 174.
- Messaoudi. Leila (2013), « *L'étude des technolectes : quel intérêt pour le Maghreb ?* », Le français à l'université, 18-03.
- Messaoudi. L (2010), « *Langue spécialisée et technolecte : quelles relations?* », Revue META, Volume 55, numéro 1.
- Marc sourdot (2011), « *Les mots de la pêche ou « emprunter c'est jouer* », journée d'hommage à Anne-Marie Houdebine, signes & sens, la rochelle.
- REY. Alain (1993), « *Décrire les variétés du français : prolégomènes* », *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, pp. 5-12.